

N°13

ORGELET INFO



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

JUIN 2026

LE MOT DU MAIRE

ÉTAT CIVIL

DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

INFOS DIVERSES

Orgelet
Merlia
Sézéria
Vampornay
Bellecin
Le Bourget



LE MOT DU MAIRE

Chères Orgelétaines, Chers Orgelétains,

Les dernières élections municipales ont marqué un moment important pour notre commune. Je tenais simplement, et sincèrement, à remercier toutes celles et ceux qui se sont déplacés pour voter.

Merci à ceux qui nous ont accordé leur confiance, mais aussi à ceux qui ont exprimé un autre choix. Dans une commune comme Orgelet, nous avons la chance de pouvoir échanger, débattre, parfois ne pas être d'accord, tout en continuant à nous croiser avec respect au quotidien. C'est aussi cela, l'esprit d'un bourg-centre vivant, attaché à ses valeurs et à son bon sens.

Avec toute l'équipe municipale, nous poursuivrons notre engagement avec sérieux, proximité et, même si cela n'est pas toujours bien compris, avec la volonté constante d'agir dans l'intérêt général.

Les projets avancent, parfois plus lentement que nous le souhaiterions, mais notre détermination à faire avancer Orgelet reste entière. Et comme chacun le sait, dans une mairie, il faut parfois autant de patience que d'énergie !

Heureusement, l'été arrive, avec son lot de moments agréables et de convivialité. Les prochaines semaines seront riches en animations sportives, culturelles et festives. Associations, bénévoles, commerçants, agents communaux, élus et organisateurs sont déjà mobilisés pour faire vivre notre commune et offrir de beaux moments de partage, tant aux habitants qu'aux visiteurs.

Je tiens d'ailleurs à les remercier chaleureusement. Leur énergie et leur implication participent pleinement au dynamisme et à l'attractivité d'Orgelet.

Alors profitons de cette période estivale pour nous retrouver, soutenir nos commerces et nos associations, partager des moments simples et faire vivre ce lien de proximité qui fait la richesse de notre commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, placé sous le signe de la convivialité, du repos et, espérons-le... du soleil Orgeletain ! Bien à vous.

*Jean-Paul DUTHION,
Maire*

INFOS

Si vous voulez recevoir la newsletter, veuillez communiquer votre adresse mail à la mairie d'Orgelet ou à l'adresse mail suivante : communication@orgelet.com ou depuis notre site internet : www.orgelet.com

VOS ÉLUS

Jean-Paul DUTHION,
Maire

Patrick CHATOT,
1er adjoint

Nathalie CORON,
4ème adjointe

Pauline PONSOT,
2ème adjointe

Yves LANIS,
3ème adjoint

Les conseillers municipaux



Marie
RIVIÈRE



Michel
LIGIER



Yannick
VACELET



Claude
SALVI



Nadine
NICOLAT



Christophe
DALOZ



Rachel
BERTSCHY



Jean-Luc
CARLIER



Gülsemin
BAL-PONSAUD



Sébastien
GRONOWSKI



Muriel
CUNET



David
GEAY



Nathalie
VUITTON



Pierre
VIENNET

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

2 décembre 2025	Andréa CORDIER
18 décembre 2025	Coline CHEVEAU

MARIAGE

28 décembre 2025	Sergio FERNANDES & Chloé FARINETTI
16 mai 2026	David VUILLAUMIÉ & Habiba SONNTAG
23 mai 2026	Jean-Emmanuel ELIAS & Séverine JACQUENOD

DÉCÈS HABITANTS D'ORGELET

31 décembre 2025	LIZÉ veuve GIBAUD Mauricette	Âgée de 93 ans
2 janvier 2026	FABIANO veuve CONTARDO Mariangela	Âgée de 92 ans
3 janvier	GAUTHIER veuve GUILLOT Madeleine	Âgée de 95 ans
8 janvier	ROCHET veuve MOCHET Paulette	Âgée de 86 ans
10 janvier	CARLU Maurice	Âgé de 92 ans
15 janvier	DELAPORTE épouse CARON Raymonde	Âgée de 90 ans
15 janvier	BONDIVENNE Paul	Âgé de 86 ans
27 janvier	PARNET Pierre	Âgé de 95 ans
3 février	LAMY veuve BRIDE Jeanne	Âgée de 91 ans
25 février	CUINET Bernard	Âgé de 78 ans
29 avril	VINCENT Romaric	Âgé de 50 ans
3 juin	MONNIER épouse FIEUX Jeannine	Âgée de 68 ans

DÉCÈS CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL

22 décembre 2025	DAVID Léon	Âgé de 93 ans
6 janvier 2026	FARON veuve KORGANOW Nicole	Âgée de 84 ans
14 janvier	GOYET Bernard	Âgé de 91 ans
21 janvier	CASSEVILLE veuve DAVID Ginette	Âgée de 98 ans
3 février	MARMONIER veuve PELLIER Yolande	Âgée de 74 ans
9 février	MAGNIN Jean-Pierre	Âgé de 78 ans
18 février	DESCHAUD Jean	Âgé de 79 ans
26 février	ECOIFFIER Albert	Âgé de 90 ans
11 mars	PRUDENT Joël	Âgé de 77 ans
20 mars	BUNOD veuve BERREZ Monique	Âgée de 90 ans
22 mars	BONDIVENNE veuve VERNIER Marie-Thérèse	Âgée de 82 ans
3 avril	DEPARIS veuve DURIZ Annie	Âgée de 76 ans
28 avril	LABET veuve VUITTON Dominique	Âgée de 75 ans
8 mai	GELOT Andrée	Âgée de 93 ans
14 mai	CAILLON Roger	Âgé de 94 ans
24 mai	BLANCHARD veuve CLABAUX Jacqueline	Âgée de 99 ans
31 mai	FAIVRE veuve FROISSARD Michelle	Âgée de 85 ans

PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Les procès-verbaux sont consultables sur le site de la commune : www.orgelet.com).

-Séance du 2 décembre 2025-

O.N.F. : PROGRAMME DE TRAVAUX POUR L'ANNÉE 2026

Le Conseil Municipal a approuvé le programme d'actions pour l'année 2026 dont le montant s'élève à : 38 210,00 euros Hors Taxes (41 360,00 euros Hors Taxes pour l'année 2025) dont 18 730,00 euros Hors Taxes de travaux d'investissement et 19 480,00 euros Hors Taxes de travaux de fonctionnement.

PROPOSITION DE VENTE D'UN BÂTIMENT COMMUNAL

Le Conseil Municipal (moins une abstention) a décidé de vendre à Monsieur Cyril VUILLERMOZ, gérant de la SARL La Brasserie des Trois Épis, les parcelles situées au 1 Chemin de l'Ancien Abattoir cadastrées section AC n°770, AC n°772 et AC n°777 issues de la division parcellaire réalisée le 06 novembre 2023 pour un prix égal à 100 000,00 € net vendeur.

-TARIFS COMMUNAUX 2025 -

Le Conseil Municipal a fixé les tarifs communaux pour 2026.

MAIRIE (SALLE DES MARIAGES)

Extérieurs Orgelet :

Journée ÉTÉ 100 €

Journée HIVER 140 €

Particuliers, entreprises et CE d'Orgelet :

Journée ÉTÉ 70 €

Journée HIVER 90 €

Associations locales : GRATUIT

Particuliers, entreprises et CE d'Orgelet :

Journée ÉTÉ 70 €

Journée HIVER 90 €

Associations locales :

Journée ÉTÉ GRATUIT

Journée HIVER GRATUIT

Prix journée supplémentaire Tarif journée x 0.8

SALLE GÉRARD PERRIER (GYMNASE)

Associations locales : GRATUIT

Extérieurs Orgelet :

Journée ÉTÉ 660 €

Journée HIVER 800 €

GRENETTE

Extérieurs Orgelet :

Journée ÉTÉ 290 €

Journée HIVER 340 €

Associations locales : GRATUIT

Particuliers, entreprises et CE d'Orgelet :

Journée ÉTÉ 180 €

Journée HIVER 210 €

Prix journée supplémentaire : tarif journée x 0.8

Bloc cuisine avec vaisselle (gratuit pour les associations locales 100 €).

PODIUM GRENETTE (MONTAGE ET DÉMONTAGE)

Autres locataires 100 €

Associations locales GRATUIT

SALLE DE RÉUNION – SALLE GÉRARD PERRIER (PETITE SALLE OU SALLE DU FOYER)

Journée pleine :

Extérieurs Orgelet

ÉTÉ 100 €

HIVER 140 €

Particuliers, entreprises et CE d'Orgelet :

ÉTÉ 70 €

HIVER 90 €

Associations locales : GRATUIT

MARIE-CANDIDE BUFFET (SALLE DE RÉUNION)

Extérieurs Orgelet :

Journée ETE 100 €

Journée HIVER 140 €

CONCESSIONS CIMETIÈRE

Concession en pleine terre :

Achat initial ou renouvellement :

15 ans : 250 € - 30 ans : 500 €

Columbarium : Concession

15 ans : 565 € - R : 250 € / 30 ans : 800 € - R : 400 €

Caveaux (I pour Initial et R pour renouvellement)

4 places - 15 ans Fourniture caveau : 1 860 € =
Concession : I : 2 360€ / R : 500€

4 places - 30 ans - Fourniture caveau : 1 860 € =
Concession : I : 2 860€ / R : 1 000€

2 places - 15 ans Fourniture caveau : 1 250 € =
Concession : I : 1 500€ / R : 250€

2 places : 30 ans Fourniture caveau : 1 250 € =
Concession : I : 1 750€ / R : 500€

Cavernes :

15 ans - Fourniture caveau : I : 565 € / R : 250 €

30 ans - Fourniture caveau : I : 800 € / R : 400 €

DROITS DE PLACE – FOIRES – MARCHÉ – TERRASSES – UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC

Marché - Foire - ml pour non abonné : 1.00 €
(gratuité de novembre à février inclus)

Utilisation du domaine public (au m2) – Gratuité possible à la libre appréciation du Maire
Perception minimale : 5.00 €

Abonnement aux 34 marchés, payable d'avance en mars et avril en un seul versement : tarif au mètre : 18.00 €

Vente camion outillage : 100 €

Cirque (sans animaux sauvages) pour 3 jours : 100 €

Autorisation subordonnée au règlement du droit de place et dépôt de caution. Caution 200 €

Terrasses : 10 €/M2 par an

DIVERS

Reproduction de clé de salle communale perdue : 50 €

Caution pour location salle Grenette, Marie Candide Buffet, ou grande salle polyvalente (caution remise à la visite d'état des lieux) : 300 €

Caution pour ménage salle Grenette, Marie Candide Buffet, ou grande salle polyvalente (caution remise à la réservation) : 150 €

Annulation de réservation salle Grenette, Marie Candide Buffet, ou grande salle polyvalente, moins d'un mois avant la date choisie : 100 €

Caution prêt sono ou podium : 0 €

Caution pour remise de clé électronique : 0 €

Chauffage église par an : 1 090 €

Electricité église par an : 600 €

REMBOURSEMENT SUR MATÉRIEL DÉTÉRIORÉ (CUISINE GRENETTE)

Petit matériel (assiettes, verres, couteaux...) : 3 €

Gros matériel (plateau, saladier...) : 10 €

En cas d'absence du responsable des services techniques, le suivi sera assuré par l'agent de service.

PRESTATIONS SERVICE EAU

Vente compteur d'eau (équipé télé relevage) diamètre **25 Ø** (hors forfait intervention) : 250 €

Vente compteur d'eau (équipé télé relevage) diamètre **32 Ø** (hors forfait intervention) : 350 €

Vente compteur d'eau (équipé télé relevage) diamètre **120 Ø** (hors forfait intervention) : 700 €
Intervention sur réseaux d'eaux publics, à la demande d'un abonné : forfait par intervention : 60 €

MISE À DISPOSITION ET INTERVENTION DU PERSONNEL COMMUNAL

Mise à disposition de collectivités publiques (Communes ou EPCI) :

Tarifs horaires : agent des services techniques : 26 €

Agent des services administratifs : 26 €

PRÊT DE MATÉRIEL COMMUNAL

Les prix indiqués concernent le matériel prêté à des collectivités publiques (Communes ou EPCI), et utilisé pour les besoins de celles-ci par les agents communaux mis à disposition dans les conditions indiquées ci-dessus. Il faut donc ajouter au prix du matériel celui du personnel mis à disposition.

Mini-pelle 2,5T : 150€/jour hors carburant

Caméra d'inspection : 50 €/jour

Coût du trajet du personnel : 0.32 €/km

Frais de gestion : 1% du coût d'intervention des agents

LOYERS

Les loyers des immeubles communaux sont révisés selon les indices en vigueur, indiqués par ailleurs dans les baux signés.

Gratuité d'une salle communale pour les réunions familiales en cas d'obsèques.

Mise à disposition de salles (de réunions et Grenette) pour une durée inférieure à 4h00 : remise de 50 % du tarif de location, ainsi que pour

les collectivités territoriales (hors réunions et formations).

Journée supplémentaire (toutes salles) = 80 % du tarif journalier.

La gratuité des salles pour les associations locales (manifestations) est accordée une fois par an. Les locations supplémentaires sont facturées au tarif "particuliers, entreprises et CE Orgelet".

Tarif pour location dont la durée est inférieure ou égale à 4h00 : 1/2 tarif journalier.

TARIFS MENSUELS POUR LE BRILLAT

Cabinets : 4,80 € net/m2 hors charges,

Logements meublés : 13,00 €/m2 toutes charges comprises pour la période du 1er octobre au 30 avril (HIVER) et 9,00 €/m2 toutes charges comprises pour la période du 1er mai au 30 septembre (ÉTÉ).

LOCATION DU MATERIEL COMMUNAL (PARTICULIERS ET ENTREPRISES SAUF ASSOCIATIONS LOCALES)

Table + 2 bancs (enlevés et remis aux ateliers municipaux) : 5 € /jour ou WE

Vitabris 3 x 3 m (enlevé et remis aux ateliers municipaux) : 50 € /jour ou WE

Remorque podium : 300 € /jour ou WE + 26 € /heure/agent (mise en place et démontage par agents techniques).

-Séance du 26 février 2026-

Le Conseil Municipal a approuvé :

- les comptes administratifs 2025 et les comptes de gestion 2025 du Comptable public (budget lotissement, budget bureaux, budget eau, budget général) ;
- une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 € au Club Bouliste Orgelétain pour l'achat de tenues ;
- une subvention de fonctionnement de 2 860,00 € à l'Adapemont au titre de l'année 2026, versée en deux échéances (en août 2026 pour un montant de 1 430,00 € et en décembre 2026 pour un montant de 1 430,00 €) ;
- une convention de mise à disposition du VTT Orgelet pour le garage utilisé précédemment comme boudodrome vers les écoles ;
- une convention entre la Commune d'ORGELET et l'association Les Veilleurs de l'église de Sézéria relative à l'entretien et à la surveillance de l'église de Sézéria.

-Séance du 20 mars 2026-

Pour faire suite au renouvellement du Conseil Municipal, ce dernier a procédé à l'élection du Maire, des adjoints ainsi qu'à la création des commissions municipales, et à la désignation de ses représentants dans les organismes extérieurs.

-Séance du 29 avril 2026-

Le Conseil Municipal a décidé de reconduire en 2026, comme chaque année depuis 2022, le choix de ne pas augmenter les taux communaux de la fiscalité locale :

- taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) 35,07 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) 23,19 %
- taxe d'habitation (TH) 13,30 %

Le Conseil Municipal a voté les budgets primitifs 2026 (budget lotissements, budget bureaux, budget eau, budget général). Voir détails page 8.

LOTISSEMENT LES LONGUES PIÈCES

Le Conseil Municipal a décidé de fixer le prix de vente à 60 € TTC le m².

FESTIVITÉS DU 14 AOÛT 2026

Le Conseil Municipal a décidé de confier l'organisation des festivités du 14 Août à la SAS LS CREATION de REVIGNY par le biais d'un contrat de prestation de services en remplacement de la convention de partenariat en raison du statut de cette dernière. Le montant du contrat de prestation de service s'élève à 3 600 € TTC.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

ENTRAIDE	FONCTIONNEMENT	500 €
CLUB BOULISTE ORGELÉTAIN	PROJET	500 €
LES PTITS CADETS	FONCTIONNEMENT	200 €
JUDO	FONCTIONNEMENT	350 €
VEILLEURS DE L'ÉGLISE DE SÉZÉRIA	FONCTIONNEMENT	350 €
DONNEURS DE SANG	FONCTIONNEMENT	350 €
MAPO	FONCTIONNEMENT	2 250 €
MAPO	PROJET	500 €
NOS ÉTOILES ONT DES PRÉNOMS	FONCTIONNEMENT	700 €
CLUB AVIRON VOUGLANS	FONCTIONNEMENT	350 €
OMBRE ET LUMIÈRE	FONCTIONNEMENT	350 €
ADAPEMONT	PROJET	5 250 €
ADAPEMONT	FONCTIONNEMENT	2 860 €
LES PETITES MAINS	FONCTIONNEMENT	400 €
SOURIRES ET SOUVENIRS	FONCTIONNEMENT	200 €
FNACA	FONCTIONNEMENT	350 €
DÉFLAGRATION	PROJET	800 €
BASKET ORGELET CLUB	FONCTIONNEMENT	350 €
VTT ORGELET	FONCTIONNEMENT	350 €
BATTERIE FANFARE ORGELET	FONCTIONNEMENT	2 000 €
PÉTANQUE	FONCTIONNEMENT	350 €
ADMR	FONCTIONNEMENT	800 €
LES SIRÈNES DE BELLECIN	PROJET	800 €
TENNIS CLAIRVAUX	FONCTIONNEMENT	100 €
JURA LACS FOOTBALL	FONCTIONNEMENT	1 000 €
LES AMIS DU LAC DE VOUGLANS	FONCTIONNEMENT	250 €



VIE FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

LES RENDEZ-VOUS ANNUELS

Lors de sa séance du jeudi 26 février, le conseil municipal a voté les comptes administratifs de l'exercice 2025.

COMPTES ADMINISTRATIFS

La lecture du compte administratif 2025 du budget de la commune fait apparaître un excédent de fonctionnement de 415 293,56 €.

Pour les budgets annexes :

- Lotissement : l'exercice 2025 a généré un excédent de fonctionnement de 302 424,89€
- Bureaux : l'exercice 2025 a généré un excédent de fonctionnement de 81 678,82€
- Eau : l'exercice 2025 a généré un excédent de fonctionnement de 297 156,80€.

Lors de sa séance du mercredi 29 avril, le conseil municipal a voté les budgets primitifs pour l'année 2026.

BUDGETS PRIMITIFS 2026

Le budget primitif n'est pas un simple document comptable : c'est le cœur de l'action municipale. Il traduit nos priorités en chiffres, engage les finances de la commune pour l'année et détermine les services rendus aux habitants. Il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par l'assemblée délibérante. Il se compose d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement.

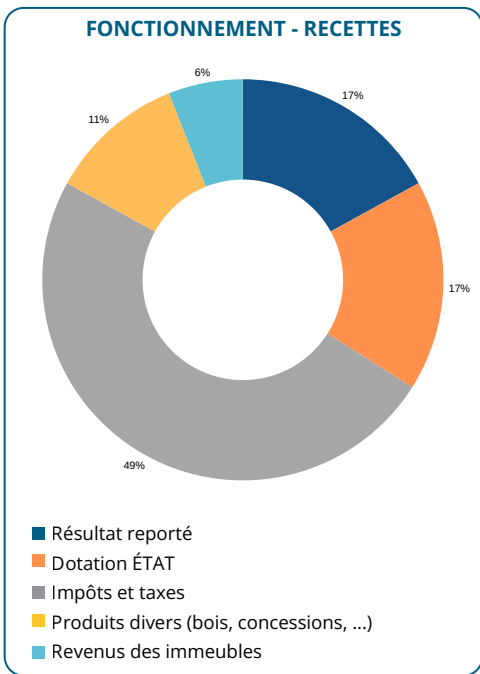
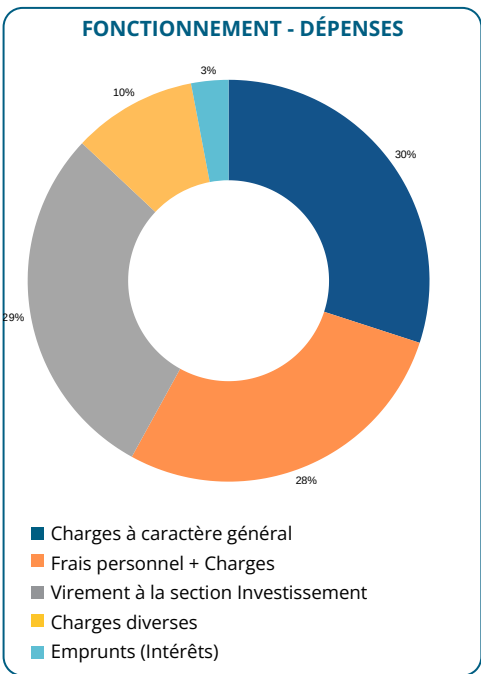
La section de fonctionnement concerne la gestion courante des services municipaux : charges de personnel, charges à caractère général, intérêts de la dette...

La section d'investissement est dédiée aux projets structurants, travaux et acquisitions diverses...

BUDGET GÉNÉRAL

En 2026, pour la 4^{ème} année consécutive, les dépenses de fonctionnement du budget général diminuent de 3,11%.

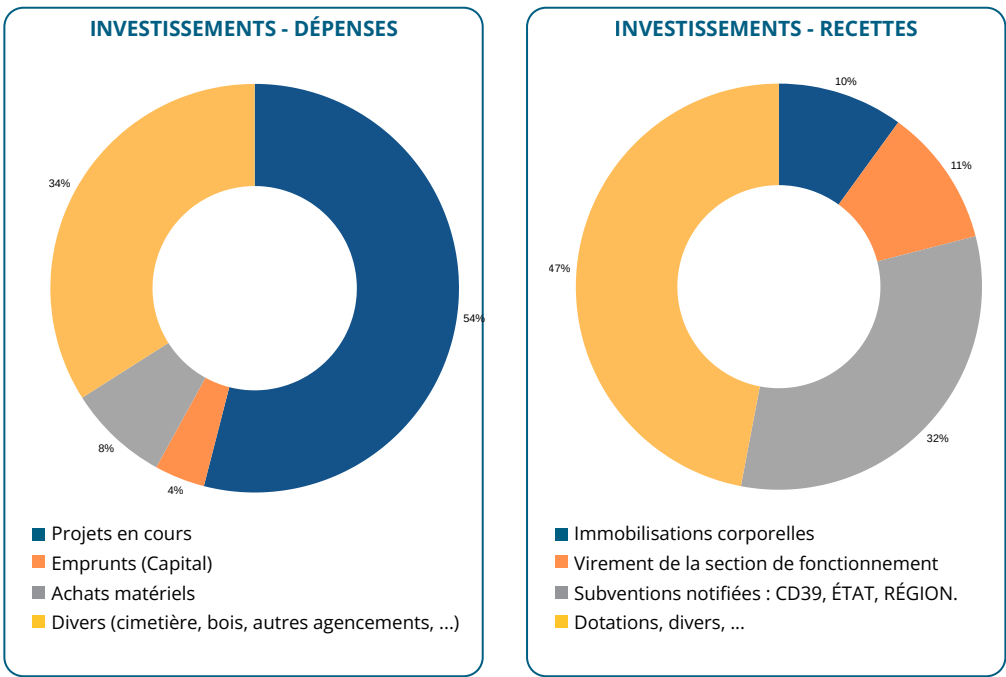
La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 2 509 065,56 €



L'épargne brute de la commune s'élève pour l'année 2026 à : 751 405,56 €

La section d'investissement du budget primitif reflète les choix d'avenir de la commune. Elle permet de financer les équipements, les travaux et les projets structurants qui améliorent le cadre de vie des habitants. (Tiers lieu, aménagement du centre ancien, extension de la maison de santé, rambarde de l'église, aménagement cœur d'ilot rue des Fossés...).

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 6 818 909,92€.



Budget Lotissement :

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 538 325,00€ et la section d'investissement à 409 247,27€.

Budget Bureaux :

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 101 179,00€ et la section d'investissement à 87 744,00€.

Budget Eau :

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 410 223,28€ et la section d'investissement à 349 238,80€.

TAXES LOCALES

Le conseil municipal a décidé de reconduire en 2026, le choix de ne pas augmenter les taux communaux de la fiscalité locale :

En conséquence les taux inchangés d'imposition communaux sont les suivants : foncier bâti (10,71% + 24,36%) = 35,07%, non bâti : 23,19%, et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 13,30%.



Le réaménagement du centre ancien d'Orgelet, conduit dans le cadre du **Schéma d'Aménagement Urbain** de Caractère (SAUC), entre dans sa phase de finalisation. C'est une étape majeure pour la commune, qui marque l'aboutissement d'un projet structurant porté collectivement par l'équipe municipale.

Depuis le lancement des travaux, le centre-bourg a profondément évolué. Les rues de l'Église, des Prêtres, du Commerce, la place Marnix et leurs abords ont été entièrement requalifiés afin de redonner de la cohérence aux espaces publics, d'améliorer la sécurité des déplacements et de renforcer la qualité du cadre de vie. Au-delà des aménagements visibles, c'est une véritable relecture du cœur historique qui a été engagée, dans le respect de son identité et de son patrimoine.

Les choix de matériaux, de teintes et d'ambiance urbaine ont été travaillés en amont et validés en concertation avec les différents partenaires publics et privés associés au projet, dans un cadre exigeant mêlant contraintes techniques, économiques, patrimoniales et architecturales. Comme souvent en matière d'aménagement urbain, ces choix relèvent d'équilibres subtils : ils suscitent des appréciations contrastées selon les sensibilités de chacun. C'est aussi la richesse de l'espace public que de ne pas laisser indifférent.

Aujourd'hui, les interventions portent essentiellement sur les dernières finitions : ajustements de voirie, compléments paysagers, installation du mobilier urbain, signalétique et reprises ponctuelles. Ces ultimes travaux sont déterminants pour garantir la qualité finale de l'ensemble et assurer la pérennité des aménagements réalisés.

Une attention particulière a été portée à la préservation du patrimoine, notamment aux abords de l'église, en lien étroit avec les services de l'État et les partenaires techniques. Cet équilibre entre modernisation et respect du site ancien constitue l'une des lignes directrices du projet. Dans les prochaines semaines, la réception des travaux viendra clôturer cette opération d'envergure. Elle actera la transformation durable du centre ancien et ouvrira une nouvelle phase : celle de l'appropriation par les habitants, les commerçants et les usagers. Ce projet traduit une ambition claire : faire du cœur de ville un espace plus lisible, plus apaisé et plus attractif, au service de tous.



LE FUTUR TIERS-LIEU DES MAISONS RICHARD : UN ÉQUIPEMENT STRUCTURANT AU CŒUR DU PROJET DE CENTRE-BOURG

La transformation des anciennes Maisons Richard en tiers-lieu avance désormais à un rythme soutenu au cœur d'Orgelet. Ce chantier ambitieux, porté par la commune, s'inscrit dans une stratégie globale de renforcement et de requalification du centre-bourg, en cohérence avec le projet d'aménagement urbain de caractère (SAUC), initié depuis plusieurs années.

UNE COMPLÉMENTARITÉ ASSUMÉE AVEC LE PROJET SAUC

L'aménagement du SAUC visait à requalifier les espaces publics, améliorer les circulations, renforcer l'attractivité commerciale et redonner une cohérence d'ensemble au centre-ville. Dans cette logique, le futur tiers-lieu constitue le pendant "équipement public" de cette dynamique urbaine.

Là où le SAUC restructure les espaces et les flux, le tiers-lieu apporte une réponse fonctionnelle et sociale : il fixe des services, crée des usages nouveaux et renforce la présence d'activités en cœur de bourg. Les deux opérations participent ainsi d'une même ambition : faire du centre d'Orgelet un lieu plus lisible, plus vivant et plus fréquenté au quotidien.

UN CHANTIER COMPLEXE DÉSORMAIS EN PHASE AVANCÉE

Le chantier entre désormais dans sa phase de second œuvre et de finitions. Les différents lots techniques sont désormais pleinement mobilisés : cloisons, réseaux, menuiseries, chauffage, électricité et aménagements intérieurs avancent de manière coordonnée, dans un bâtiment au caractère patrimonial affirmé (voûtes, tour, éléments anciens conservés).

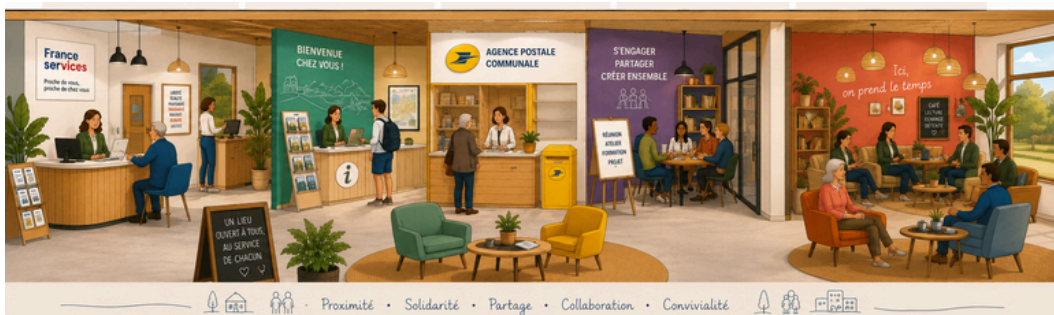
Cette phase exige une coordination fine entre les entreprises et la maîtrise d'œuvre afin de garantir la qualité architecturale et fonctionnelle de l'ensemble.

Un futur lieu multifonction au service des habitants.

Pour rappel, le tiers-lieu accueillera à terme plusieurs fonctions complémentaires :

- un espace France Services et d'accueil du public,
- un point d'information touristique,
- l'agence postale communale,
- des espaces associatifs et collaboratifs,
- des services mutualisés,
- ainsi que des espaces de convivialité.

Pensé comme un lieu évolutif, il a vocation à s'adapter aux usages futurs et à renforcer l'offre de services de proximité dans le centre-bourg.



UNE LIVRAISON ENVISAGÉE AU DÉBUT DE L'ÉTÉ 2026

Le calendrier actualisé du chantier prévoit une ouverture du bâtiment en juillet 2026. Cette étape marquera l'aboutissement d'un projet structurant pour la commune, tant sur le plan patrimonial que fonctionnel. Une pièce maîtresse de la redynamisation du centre-bourg.

PATRIMOINE

De par son passé et sa position comme centre de bailliage, notre cité possède un riche patrimoine ancien bâti, biens communaux ou privés.

Ce patrimoine reflète notre identité, notre attachement à notre commune mais aussi notre attractivité touristique. Notre devoir est donc de veiller à valoriser, promouvoir et entretenir cet

héritage patrimonial. Cette démarche, entamée de longue date par les précédents élus, sera poursuivie durant cette mandature et ce dans la continuité des chantiers ou projets initiés ces dernières années.

Le plus gros de ces chantiers aura été la sauvegarde de l'église de Sézéria qui, pour rappel, est classée monument historique comme ruine remarquable. Cette sauvegarde, entamée en septembre 2024 et achevée en juillet 2025, s'est poursuivie dès l'automne dernier par le déblaiement des matériaux (200 m³), consécutif à l'effondrement de la nef entamée il y a 60 ans. Ce « travail » est à ce jour quasiment terminé.



Il représente environ 600 heures de manipulation de pioches, de brouettes ou autres tamis, effectuées par une équipe de bénévoles regroupés au sein d'une association nouvellement créée « les veilleurs de l'église de Sézéria », soutenue par l'expertise de Coline Pillet, stagiaire au CEM (*Centre d'Études Médiévales, organisme en charge du suivi archéologique*).

Le dévouement de cette équipe, avec l'appui matériel de la commune, est absolument remarquable et il est récompensé par la mise au jour d'un sol dallé parfaitement conservé et de quelques anciens objets. Cela redonne aussi toute la dimension hautement historique du lieu qui n'a pas encore totalement révélé tous ses secrets. Cette nef, maintenant dégagée, facilitera l'organisation d'événements par l'association afin de récolter des fonds pour aider la municipalité à l'étude et à la restauration du chevet roman du chœur ou la consolidation de la sacristie.



Un autre chantier sera aussi à l'ordre du jour prochainement. Il s'agit du remplacement de la rambarde du clocher de notre église qui est en très mauvais état. Pour rappel, un filet de protection a été posé préventivement pour éviter la chute de morceaux de bois endommagés. Comme cet édifice est aussi classé monument historique, un architecte du patrimoine a été missionné afin de proposer une solution de remplacement durable dans le temps. Il a aussi été décidé, sous recommandation de la DRAC (*Direction Régionale des Affaires Culturelles*) d'y inclure la reprise du pavage devant la porte d'entrée principale de l'édifice ainsi que la restauration de la peinture du cadran de l'horloge avant qu'il ne soit complètement dégradé.

À noter que ce type de cadran peint est assez rare dans la région d'après les dires d'un des responsables de la DRAC et qu'il mérite que l'on s'y intéresse. À ce jour, il semble possible que ces travaux puissent se réaliser d'ici une bonne année. Les orgeletains et les personnes de passage pourront alors de nouveau admirer le panorama sur les toits de la ville et de ses environs en toute sécurité au moment de visites guidées ou encore lors des journées du patrimoine.

CITÉS DE CARACTÈRE

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



Depuis 1992, Orgelet adhère à l'association des Cités de Caractère de Bourgogne – Franche-Comté (CCBFC) dont le but est la préservation, la valorisation et la promotion du patrimoine qu'elle veut faire vivre.

Les CCBFC ont pour objectif la valorisation du patrimoine (architectural, paysager, industriel, culturel, savoir-faire) et la sensibilisation des publics, l'amélioration du cadre de vie pour les habitants et l'accueil de caractère pour les touristes. Les CCBFC souhaitent faire vivre ou revivre des villages ou des bourgs qui ont une histoire et une architecture digne d'intérêt, partager un esprit à la recherche de qualité, cohérence et convivialité.

Depuis plus de six mois, dans le cadre du dispositif local d'accompagnement (DLA), l'association s'est lancée dans une réflexion sur l'évolution de son projet associatif.

Le travail mené en partenariat avec les cités adhérentes a fait émerger un nouveau projet stratégique. Actuellement en phase de finalisation, il a permis d'identifier quatre axes comme prioritaires, constituant le cœur du renouvellement du projet :

- ✕ le développement du lien entre les communes,
- ✕ la communication post-élections,
- ✕ la valorisation de l'existant,
- ✕ la promotion touristique.

Pour plus de renseignements sur le label et les communes adhérentes :

<https://www.cites-caractere-bfc.fr>

FLEURISSEMENT 2025 : ORGELET ET SES SERVICES RÉCOMPENSÉS

Lors de la cérémonie de remise des prix des Villes et Villages Fleuris 2025, qui s'est tenue le samedi 6 juin 2026 au Conseil départemental du Jura, la commune d'Orgelet a une nouvelle fois été distinguée pour la qualité de son fleurissement et de ses aménagements paysagers.

Orgelet conserve ainsi sa deuxième Fleur, une reconnaissance qui récompense l'engagement de la municipalité et le travail des services techniques en faveur d'un cadre de vie agréable, accueillant et respectueux de l'environnement.

La mairie d'Orgelet a également été mise à l'honneur dans la catégorie des bâtiments publics hors concours, soulignant la qualité de ses aménagements floraux.

Autre motif de satisfaction, le site de la gendarmerie d'Orgelet a obtenu le 12^{ème} prix départemental. Cette distinction récompense le travail réalisé par les services techniques municipaux, qui assurent l'aménagement et l'entretien des espaces fleuris de ce bâtiment public. Leur investissement et leur savoir-faire contribuent à l'embellissement de la commune et participent à son attractivité. Ces récompenses témoignent de l'engagement constant de la Ville d'Orgelet en faveur de la qualité du cadre de vie. La municipalité adresse ses félicitations aux agents des services techniques pour leur implication et le soin apporté tout au long de l'année à l'entretien et au fleurissement des espaces publics.



DU CHANGEMENT À LA MAISON DE SANTÉ

Fin décembre, deux médecins d'Orgelet sont partis à la retraite.
Louise Jobard, nouveau médecin est arrivée à la maison de santé à partir de mi-janvier.
Originaire de St-Laurent-en-Grandvaux, elle a fait toutes ses études de médecine à Besançon avec des stages dans les hôpitaux périphériques.
Elle a ensuite exercé en tant que remplaçante dans le Jura pendant plus d'un an avant de s'installer.

Début avril le Docteur Anna Valenza est venu renforcer l'équipe.
Originaire de Besançon et ayant de la famille à Etival, elle suit également ses études de médecine à Besançon, avec un stage à Orgelet et son Internat à Nantes.
Elle a ensuite exercé dans un dispensaire en Guyane puis est revenue travailler à l'hôpital de Lons-le-Saunier, dans le service de Médecine 7.
Après quelques remplacements à Orgelet, elle décide de s'installer à la maison de Santé car elle apprécie le travail en équipe.

L'équipe des professionnels de la Maison de Santé est désormais composée de :

3 médecins	Les docteurs Sylvie ROBBY, Louise JOBARD et Anna VALENZA
4 infirmières et 2 infirmiers	Nathalie BENOIT BOURCIER, Fanny GRENIER LOPIN, Laurine VOULOT, Martine STECK OUDARD, Fabien BRIZARD et Nicolas MONTASSIER
2 orthophonistes	Floriane HENRIOT et Vicky BAILLY
1 sage-femme	Christelle PELTIER
1 podologue	Claudine COCHU
1 psychologue	Justine DUFRESNE
1 diététicienne nutritionniste	Catherine GORCE
1 psychomotricienne	Justine EKK qui exerce dans les locaux du Brillat, faute de place dans le bâtiment actuel.
2 secrétaires médicales	Pascale BEY et Florence VUITTON, cette dernière étant en cours de formation d'assistante médicale
1 agent d'entretien	Corinne MARTELLI

Les médecins en place reprennent les patients n'ayant plus de médecin traitant dans la mesure de leurs possibilités.
Idéalement, quatre ou cinq médecins seraient nécessaires pour répondre à la demande actuelle.
Un projet d'extension du bâtiment est en cours pour ajouter deux bureaux médicaux.
L'équipe espère aussi une seconde extension pour accueillir la psychomotricienne et offrir de meilleures conditions de travail aux autres professionnels.



Ça s'est passé cet hiver . . .



Orgelet Rando - Téléthon - 12/2025



Secours Catholique - repas de Noël - 12/2025



Noël du club de Judo - 12/2025



Sourires et Souvenirs - Après-midi loto - 12/2025



Adapement - Hiver des tout-petits - 12/2025



Veillée de Noël - 17 décembre 2025



Foyer Rural - Vide Dressing - 03/2026

... et ce printemps !



ADMR - Vente de geraniums - 04/2026



Les amis du lac de Vouglans - Nettoyage de printemps - 04/2026



MAPO - Concert de la Dilettante - 05/2026



Adapement - Vacances d'avril



Les p'tits cadets - Cyclo sportive LVQR - 05/2026



MAPO - Bal Folk - 05/2026



Les Or'jeux - soirée jeux - 05/2026



Secours catholique - Les grandes tablees - 05/2026

UNE NOUVELLE MANDATURE DÉJÀ EN ACTION POUR LE CMJ



Le samedi matin 18 janvier, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est venu aider pour préparer les colis de nos aînés.

Depuis le début de notre mandat, nous avons souhaité poursuivre notre engagement auprès des jeunes du Conseil municipal. Ainsi, six jeunes ont choisi de poursuivre leur mandat jusqu'à la fin de l'année afin d'accompagner les nouvelles élections du CMJ, qui auront lieu à l'automne.

Avec le carnaval

Le 25 avril, en partenariat avec la commune, nous avons organisé un carnaval réunissant une soixantaine de participants costumés. Le défilé, animé en musique et encadré par la police intercommunale, a fait une halte à l'EHPAD afin de partager un beau moment avec les résidents. L'après-midi s'est poursuivi autour d'un goûter généreusement offert grâce au soutien de nos commerçants partenaires : chocolats offerts par Super U, brioches et tartes sucrées préparées par la boulangerie Racine. Nous adressons également nos sincères remerciements à Monsieur le Maire, qui ouvrait le cortège en musique, ainsi qu'à l'ensemble des conseillers ayant contribué à la préparation, à l'organisation, à l'installation et au rangement, sans qui cette belle journée n'aurait pas pu avoir lieu.



Lors de la Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la Déportation

Le 26 avril, nous avons participé à la cérémonie de recueillement organisée au monument aux morts aux côtés des élus, anciens combattants, gendarmes, sapeurs-pompiers et habitants. Accompagnée par la batterie-fanfare d'Orgelet, cette cérémonie a permis de faire vivre le devoir de mémoire.

Pour l'opération Bleuet de France

Nous avons aussi participé à l'opération du Bleuet de France. Nous remercions les commerçants d'Orgelet, Super U, la boulangerie Racine, le tabac-presse Le Drop et la Coopérative Fromagère du Mont Orgier, pour leur accueil, ainsi que les conseillers municipaux adultes qui sont venus nous aider. Grâce aussi à la générosité des habitants, cette action de solidarité pour les anciens combattants et les victimes de guerre a été une belle réussite.



Lors de la commémoration du 8 mai 1945

Enfin, nous avons participé à la cérémonie du 81^{ème} anniversaire de la Victoire de 1945 avec les élus, les anciens combattants, les pompiers, les gendarmes et les habitants. La batterie-fanfare d'Orgelet a accompagné la cérémonie en musique. Ensuite, nous nous sommes retrouvés à la Grenette pour partager un moment convivial tous ensemble autour des valeurs de paix et de solidarité.



Réunion du CMJ : 23 mai

Le 23 mai, nous nous sommes réunis avec les adultes du bureau du CMJ pour parler des actions réalisées depuis le début de notre mandat. Nous avons fait le bilan du carnaval, des cérémonies commémoratives, de la vente des bleuets et des actions du 8 mai. Nous avons aussi pris connaissance du bilan financier du CMJ. Cette réunion nous a permis d'échanger sur nos idées de projets pour les années à venir et de commencer à préparer les prochaines élections du CMJ. Un bon moment de discussion et de partage pour continuer à faire vivre notre commune.

Réunion de présentation avec les enseignants

Les membres élus du bureau ont rencontré le jeudi 28 mai les dirigeants de l'école primaire et du collège d'Orgelet afin de présenter le Conseil municipal des jeunes et ses premières actions. Ce temps d'échanges a également permis de discuter de futurs projets pour les jeunes de la commune, de mieux se connaître et de renforcer les liens entre les écoles, le collège et la commune autour de l'engagement des jeunes.

Présentation des membres élus :

Chez les adultes :

Les membres du bureau :

Nathalie CORON (Présidente), Sébastien GRONOWSKI (Trésorier), Gülsemin BAL PONSAUD (Secrétaire).

Les autres membres élus :

Jean-Paul DUTHION (Maire), Patrick CHATOT (Adjoint), Rachel BERTSCHY, Nadine NICOLOT, Nathalie VUITTON et Pierre VIENNET (Conseillers municipaux).

Chez les jeunes :

Antoine BERNARD DUC, Samuel GUIBEAUD-CART, Gabin VELTEN, Eliott GOYDADIN, Louna CARLIN-PEREIRA et Amber LAJELI-MOHAMMEDI.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

LES CE2 SLAMENT

Les élèves de CE2 ont participé à un projet autour du slam avec Chloé M. Ils nous racontent cette expérience artistique et musicale.

QU'EST-CE QUE LE SLAM ?

« Le slam, c'est quand on parle en racontant une histoire. C'est un peu comme de la poésie ou du chant, mais sans chanter. On parle avec du rythme, parfois vite, et on essaie de faire des rimes. Habituellement, il n'y a pas de musique ».

QUI EST VENU TRAVAILLER AVEC VOUS ?

« L'artiste Chloé M. est venue dans notre classe pour nous faire découvrir le slam et nous présenter certains de ses textes. Elle nous a aidé à écrire et à trouver des rimes ».

COMMENT AVEZ-VOUS CRÉÉ VOTRE TEXTE ?

« Tous ensemble, on a réfléchi à des idées, des mots sur le thème de la nature. Puis, nous avons travaillé par 2 ou 3. Chacun notre tour, nous avons proposé une phrase avec des rimes qui allaient avec le thème. On réfléchissait chacun à une idée et on se mettait d'accord avant de l'écrire ».

QU'AVEZ-VOUS FAIT DE VOTRE TEXTE ?

« On s'est entraîné à dire nos textes, on a mis la bonne intonation. Nous avons répété plusieurs fois pour préparer un spectacle à la médiathèque devant les parents ».

QU'EST-CE QUI A ÉTÉ LE PLUS DIFFICILE ?

« Trouver des phrases et des rimes qui allaient bien avec le thème n'était pas toujours facile ; se mettre d'accord avec les autres camarades non plus. Il fallait aussi apprendre le texte par cœur. Et slammer devant les parents, c'était un peu stressant ! On avait peur de se tromper, on voulait que ce soit bien ».

QU'EST-CE QUI VOUS A PLU ?

« On a aimé quand Chloé slamait avec sa guitare. C'était aussi amusant d'écrire des phrases drôles et de slammer devant les parents. On était fiers et heureux, soulagés. Nous avons été félicités ».



QUAND LA PÉTANQUE FAIT ÉCOLE !

Suite à la construction du boulodrome à proximité du stade, que la commune met gracieusement à notre disposition, les membres de l'association **"Pétanque Orgeletaine"** ont proposé d'accompagner les élèves de l'école élémentaire sur des séances de découverte.

Des boules adaptées aux enfants ont alors été achetées par l'école.

Ainsi, toutes les classes ont bénéficié de six séances d'initiation délivrées par des bénévoles de l'association. Tout en jouant, les enfants ont appris à observer, se placer, se concentrer, agir avec des gestes précis et développer un esprit tactique.

Un tournoi entre plusieurs classes a clôturé cette découverte.

L'équipe enseignante tient à remercier toutes les personnes de l'association **"Pétanque Orgeletaine"** qui ont accompagné leurs élèves.



COLLÈGE MICHEL BRÉZILLON

LES 6^{ÈME} B D'ORGELET À LA DÉCOUVERTE DE L'ARCHÉOLOGIE JURASSIENNE.

C'est dans le cadre du projet «Des graffiti gallo-romain au street art » que les élèves de 6^e B du collège Michel Brézillon ont eu la visite, le lundi 18 mai de l'archéologue Rémy Grebot, responsable des fouilles archéologiques du site Gallo-romain de Villards-d'Héria. Le site leur a été présenté en classe ainsi que les différentes méthodes de travail utilisées par les archéologues. Le lendemain une visite du Centre de Conservation et d'étude René-Rémond de Lons-le-Saunier a été organisée. À cette occasion, des enduits peints découverts sur le site archéologique ont été exceptionnellement présentés aux élèves orgelétains. Cette visite a enthousiasmé les élèves qui ont pu faire la connaissance de nombreux trésors archéologiques du patrimoine jurassien, comme un biface du Paléolithique, des fibules de l'Antiquité ou encore des haches en bois du Néolithique retrouvées dans les lacs de Chalain et Clairvaux-Les-Lacs. Ce projet se poursuivra avec une visite du site de Villards-d'Héria fin mai ainsi que la venue de Thierry Moyne artiste calligraphe qui interviendra auprès des élèves en juin.



LES ÉLÈVES DE 4^{ÈME} ADAPTENT LE LIVRE :

« LA PREMIÈRE FOIS QUE JE SUIS NÉE », POUR LES PERSONNES ATTEINTES DE DÉFICIENCE VISUELLE.

L'adaptation du livre de Vincent Cuvellier et Charles Dutertre, initiée en juin 2025 et débutée avec les élèves à la rentrée de septembre 2025, est très largement portée par Madame Jacquenod, professeur d'arts plastiques avec laquelle les élèves sont progressivement entrés dans la réalisation attendue : un leporello combinant une adaptation du texte en illustrations tactiles, une traduction en écriture braille et un travail sur le texte original avec une typographie adaptée et colorée plus accessible aux lecteurs dyslexiques. En plus des arts plastiques, ce projet ambitieux a également engagé Madame Witschi en français pour l'analyse du texte en lien avec le programme de 4^{ème} ainsi que les élèves de l'Unité d'Enseignement Externalisée (UEE), et de l'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS), et leurs référentes Mesdames Clerc et Desgouilles.

Par ailleurs, Madame Rabatel, professeure d'allemand, était là en soutien, ainsi que Madame Foulet, professeure de technologie qui a été sollicitée pour la création des coffrets, et un peu de couture ! Ce projet pluridisciplinaire a favorisé les échanges et l'ouverture à la différence et à l'art par le biais de rencontres : une jeune étudiante et son chien-guide, l'artiste Laura Cattabianchi, l'association Les Doigts Qui Rêvent (LDQR) spécialisée dans l'adaptation de livres tactiles.

Le point de départ ? Une proposition de la médiathèque du Jura, qui dispose depuis 2018 de l'habilitation « exception handicap », à laquelle les enseignants et Catherine Duchâtel, responsable de la médiathèque d'Orgelet ont répondu favorablement. Une convention de partenariat a ainsi été signée dans le cadre de la loi sur l'exception handicap au droit d'auteur entre le département du Jura pour la médiathèque du Jura (MDJ), la communauté de communes Terre d'Émeraude pour la médiathèque d'Orgelet, le collège Michel Brézillon, l'Institut Médico-Educatif (IME) des Cent Tilleuls à Montaigny et l'atelier Canopé 39.

Ce travail au long cours a amené les élèves à comprendre l'influence de nos sens sur notre perception du monde, à leur faire découvrir le monde du livre à travers son histoire et sa diversité, et à les ouvrir sur le handicap. Certains d'entre eux s'investissent en dehors des heures de cours pour que les délais de production du livre soient respectés. En effet, **la présentation de l'ouvrage a eu lieu le mardi 23 juin à la médiathèque d'Orgelet à 18h**, en présence de tous les partenaires et participants. Une expérience riche et exigeante dont les élèves se souviendront très certainement !

DE LA RIVIÈRE À L'ATELIER : LES 4ÈME A TRAQUENT LE PLASTIQUE

Une classe du collège Michel Brézillon (4^{ème} A) participe à l'opération « Plastique à la loupe ». Il s'agit de prendre conscience de la pollution plastique le long des cours d'eau français. Partout en France, les classes participantes se déplacent le long d'une rivière, à Chancia (Bienne) pour les collégiens d'Orgelet afin de faire des prélèvements. Ils suivent un protocole scientifique et récoltent des plastiques de différentes tailles. Une fois en classe, les plastiques sont triés (forme, taille, matière) et les échantillons sont envoyés à la fondation TARA qui analyse l'ensemble des plastiques prélevés. Cela permet aux chercheurs de mieux connaître l'ampleur de cette pollution, d'orienter leurs recherches et la fondation TARA milite auprès des politiques pour réduire l'usage de certains plastiques. Ce projet mené conjointement par deux enseignants d'Arts plastiques et de SVT a permis aux élèves de travailler avec une céramiste. L'idée de départ est de remplacer un emballage plastique jetable : le tube de dentifrice. Les élèves ont imaginé des décors de fonds marins pour le couvercle d'un petit récipient en argile qui contiendra du dentifrice en poudre. Plusieurs recettes de dentifrice ont été testées durant les séances. La céramiste est venue quatre fois au collège et la classe s'est déplacée un jour dans son atelier à Besançon pour l'étape de fabrication et pose des décors en argile sur le couvercle.



Le projet s'est terminé par une exposition à la médiathèque du collège le mardi 23 juin.

Les élèves ont imaginé des mises en scène pour mettre en valeur leurs productions et le contexte de la pollution par les plastiques.

*M. Berger,
professeur de SVT.*

LOUANA ET MAËLLE BRILLEN AU PRESTIGIEUX CONCOURS DE LA RÉSISTANCE

Cette année encore, deux élèves du collège Michel Brézillon ont été mises à l'honneur dans le cadre du concours national de la Résistance et de la Déportation. Louana Nabet et Maëlle Vincenzetti-Glantenay ont respectivement obtenu le deuxième et troisième prix départemental dans la catégorie « devoir individuel » du prestigieux et plus ancien concours scolaire créé en 1961.

Une sacrée performance, eu égard à la difficulté du sujet et au nombre croissant de candidats qui s'élève à plus de 300 dans la catégorie. Le sujet « La fin de la Shoah et de l'univers concentrationnaire nazi. Survivre, témoigner, juger (1944-1948) » était exigeant et nécessitait une préparation spécifique car il sortait des bornes chronologiques habituelles sur ce thème.

En effet, au-delà d'une bonne connaissance du processus génocidaire, il fallait développer sur l'évacuation des camps, la prise en charge des déportés, les premiers témoignages et leur difficile réception. Il fallait aborder, enfin, la naissance d'un droit international chargé de juger ces crimes ainsi que la délicate question du jugement des collaborationnistes en France.

Pour ce faire, les candidates ont su mettre à profit la sortie scolaire du 12 mars au Centre d'histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon ayant pour thème :

« Lyon, capitale de la Résistance ? ». Le travail ainsi que les qualités d'écriture et d'analyse des deux lauréates ont fait le reste ! Lors de la remise des prix à la Préfecture le mercredi 13 mai, le thème du concours 2027 a été annoncé : « Les étrangers dans la Résistance (1940-1945) ». Un bien beau sujet qui suscitera, je l'espère, de la curiosité chez nos futurs troisièmes !



A. Bergonzi, professeur d'Histoire-Géographie au collège M. Brézillon.

CLUB D'AVIRON DE VOUGLANS

MARIE-LAURE ROBILLARD RAME VERS LE BRONZE

Le vendredi 8 mai à Bellecin, Daniel Messi, président du club d'aviron de Vouglans, a remis à Marie-Laure Robillard la médaille de bronze qu'elle a remportée lors des Championnats du monde d'aviron indoor connecté sur 1000 mètres, disputés le 28 février 2026 dans la catégorie handi-aviron PR3.



Ce jour-là, au centre sportif de Bellecin, Marie-Laure a participé à une compétition virtuelle sur rameur connecté, affrontant des rameuses en situation de handicap venues des quatre coins du monde : Nouvelle-Zélande, Inde, Turquie, Russie, Italie, entre autres.

Au terme d'une course intense et riche en rebondissements, notamment un long duel au coude-à-coude avec l'athlète russe, Marie-Laure a su puiser dans ses dernières ressources pour décrocher une magnifique 3^e place grâce à une détermination sans faille.

« Même en étant porteur de handicap, on peut atteindre le haut niveau sportif », souligne Marie-Laure.

Depuis plusieurs années, elle s'entraîne avec rigueur et persévérance, conciliant son handicap, sa vie familiale et son activité professionnelle. Cet engagement lui a permis de décrocher de nombreuses médailles lors de compétitions indoor et en bateau, aux niveaux régional, national et mondial, tout en figurant régulièrement parmi les cinq meilleures de sa catégorie.

Marie-Laure avait déjà remporté une médaille de bronze aux Championnats du monde de Prague en 2024. La diversité des pratiques de l'aviron lui permet également de s'illustrer dans d'autres disciplines. Elle s'est ainsi qualifiée deux années consécutives aux Championnats de France en bateau « deux sans barreur » avec ses guides. Cette année encore, elle y a obtenu une belle 3^e place.



« Nous sommes très fiers d'elle. Non seulement elle porte haut les couleurs du club, mais elle fait également rayonner le département au plus haut niveau mondial », conclut Marie-Annick Messi, son entraîneuse.



50 ANS DE SOLIDARITÉ POUR L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES ARINTHOD ORGELET

L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles Arinthod Orgelet a célébré ses 50 ans lors de son assemblée générale à Arinthod le 28 février 2026.

L'occasion de revenir sur un demi-siècle d'engagement, de mettre à l'honneur donateurs et bénévoles et de rappeler l'importance du don de sang.

Dans son discours, le Président de l'Amicale, Jacques RAVIER, a rappelé la valeur fondatrice de l'association : l'altruisme « **Donner de son temps et un peu de soi pour sauver des vies** » a-t-il souligné devant les élus, les responsables de l'EFS (*Etablissement Français du Sang*) et les bénévoles présents dont les anciens qui avaient été invités.

Pour information, l'Amicale organise une fondue « **Géante et Dansante** », animée par Dany Moureaux, le samedi 10 octobre 2026 à la salle polyvalente d'Arinthod.



LE CLUB DU TEMPS LIBRE DU MONT ORGIER LANCE UN APPEL À DE NOUVEAUX ADHÉRENTS



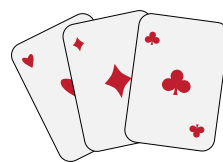
Le Club du Temps Libre du Mont Orgier souhaite accueillir de nouveaux adhérents afin de poursuivre et développer ses activités dans un esprit d'amitié, de convivialité et de solidarité.

Ouverte à toute personne majeure, l'association ne s'adresse pas uniquement aux seniors mais à tous ceux qui souhaitent partager des moments de détente, faire de nouvelles rencontres et participer à la vie locale. Dans un contexte où le nombre d'adhérents tend à diminuer, le club souhaite élargir son cercle et attirer de nouveaux participants.

« Notre objectif est de favoriser les échanges, développer les liens d'amitié et rompre l'isolement tout en proposant des activités conviviales accessibles à tous. Rejoindre le club, c'est l'occasion de partager de bons moments dans une ambiance chaleureuse et bienveillante », souligne le président, Gilbert Abis.

Les adhérents se retrouvent autour de diverses activités, notamment des jeux de société tels que le scrabble, la belote, le rami, le tarot et bien d'autres encore. Le club reste également à l'écoute des envies de chacun et se montre ouvert à de nouvelles propositions d'activités ou de jeux.

LES ACTIVITÉS ONT LIEU TOUS LES JEUDIS APRÈS-MIDI, DE 14H À 18H30.



**VOUS DISEPOSEZ DE QUELQUES HEURES DE TEMPS LIBRE ET SOUHAITEZ PARTAGER DES MOMENTS SIMPLES ET CONVIVIAUX ?
LE CLUB DU TEMPS LIBRE DU MONT ORGIER VOUS OUVRE SES PORTES POUR DÉCOUVRIR L'ASSOCIATION ET SES PROJETS.**



Plus de renseignements :

gilbert.abis1@gmail.com

06 33 24 53 74

LES PETITES MAINS EMBELLISSENT ORGELET

UN ÉTÉ COLORÉ EN PRÉPARATION

Chaque été, l'association « les petites mains » s'active pour rendre notre commune plus agréable à vivre. Cette année, nous avons imaginé, fabriqué et installé des fleurs en bois, des mobiles aériens et des guirlandes qui colorent désormais discrètement le carrefour de Sarroigna, sous les « petits arbres », la place au vin.

Des fleurs qui ne fanent pas, découpées, peintes et assemblées une à une, elles apportent une touche végétale et joyeuse. Nos mobiles jouent avec le vent et les guirlandes relient les arbres comme un fil continu.



Derrière ces créations, il y a des heures de travail bénévole, du ponçage, du découpage, de la peinture, des nœuds, des essayages et beaucoup de bonne humeur. Les petites mains, c'est une équipe qui aime faire de son mieux avec peu de moyens, mais beaucoup de cœur.

Nous sommes heureuses de voir que les nombreux touristes qui arpentent nos rues l'été s'arrêtent, sourient et n'hésitent pas à se prendre en photo devant nos installations. Ce regard extérieur est une belle récompense pour nos bénévoles.

Toujours présentes dans la vie de la commune, nous participons également à la mise en place et à la décoration de la salle pour le traditionnel repas des aînés, un moment de convivialité que nous aimons rendre encore plus chaleureux.

ADAPEMONT

Pendant 4 jours, notre village va vibrer au rythme d'un festival gratuit, convivial et ouvert à toutes et tous. Que vous soyez fidèle depuis des années, nouvel arrivant, curieux ou simplement en quête d'un bon moment à partager, nous vous invitons à franchir les portes du festival et à venir vivre cette aventure avec nous.

37^{ème} festival de BOUCHE à OREILLE

GRATUIT

CONCERTS * SPECTACLES * ATELIERS
SIESTES MUSICALES * JEUX * BLIND TEST
RECYCLERIE * ESPACE NUMÉRIQUE * MARCHÉ LOCAL

16*17*18*19 JUILLET **SOUS L'ORME ORGELET**

WWW.FESTIVAL-JURA.FR

En un coup d'oeil !

16 JUIL **OUVERTURE DES PORTES À 18 H 15**
18 H 15 - DÉAMBULATION FANFARE
19 H - REPAS BURGER BIO & LOCAL
21 H - BAL FOLK ELECTRO
ORAJ

& DES ATELIERS, DES JEUX, DES BLIND TESTS, UNE CONFÉRENCE, UNE BATUCADA, UNE RECYCLERIE, UN ESPACE NUMÉRIQUE...

17 JUIL **OUVERTURE DES PORTES À 18 H**
18 H - CONCERT
19 H - FONDUE GÉANTE
19 H 30 - ESPACE JEUX DE SOCIÉTÉ
21 H 30 - SPECTACLE
MON DRÔLE

PARTAGEZ L'INFO
Donnez des flyers à votre famille, à vos amis, à vos voisins...
& SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX
@FESTIVAL DE BOUCHE À OREILLE
@ADAPEMONT

18 JUIL **OUVERTURE DES PORTES À 12 H**
12 H - OUVERTURE RESTAURATION & BAR
14 H - SIESTE MUSICALE
13 H - VILLAGE ASSOCIATIF & ATELIERS
16 H - SPECTACLE
OPÉRA POUR SPAGHETTI

18 H - SPECTACLE
CAILLASSE

21 H - CONCERT ANNÉES 80
LES NEZ À FOOT

19 JUIL **OUVERTURE DES PORTES À 10 H**
10 H - OUVERTURE RESTAURATION & BAR
10 H - 18 H - MARCHÉ LOCAL & ATELIERS
11 H - SPECTACLE
LE GARAGE À PAPA

14 H - SIESTE MUSICALE

18 H - SPECTACLE
LA MONTAGNE

21 H - CONCERT LATINO
CUMBIA BOOM BOX

Rendez-vous sur
WWW.FESTIVAL-JURA.FR

Association ADAPEMONT - 8 rue de l'Église 39270 Orgelet / 0387 210 846 00020
N° de Licence d'entrepreneur de spectacles : 2-014727 et 3-014733

Nos partenaires : Région Jura, Département Jura, Communauté de Communes du Jura, Jura Tourisme, Jura 100 ans, Jura 2025, Jura 2030, Jura 2035, Jura 2040, Jura 2045, Jura 2050, Jura 2055, Jura 2060, Jura 2065, Jura 2070, Jura 2075, Jura 2080, Jura 2085, Jura 2090, Jura 2095, Jura 2100, Jura 2105, Jura 2110, Jura 2115, Jura 2120, Jura 2125, Jura 2130, Jura 2135, Jura 2140, Jura 2145, Jura 2150, Jura 2155, Jura 2160, Jura 2165, Jura 2170, Jura 2175, Jura 2180, Jura 2185, Jura 2190, Jura 2195, Jura 2200, Jura 2205, Jura 2210, Jura 2215, Jura 2220, Jura 2225, Jura 2230, Jura 2235, Jura 2240, Jura 2245, Jura 2250, Jura 2255, Jura 2260, Jura 2265, Jura 2270, Jura 2275, Jura 2280, Jura 2285, Jura 2290, Jura 2295, Jura 2300, Jura 2305, Jura 2310, Jura 2315, Jura 2320, Jura 2325, Jura 2330, Jura 2335, Jura 2340, Jura 2345, Jura 2350, Jura 2355, Jura 2360, Jura 2365, Jura 2370, Jura 2375, Jura 2380, Jura 2385, Jura 2390, Jura 2395, Jura 2400, Jura 2405, Jura 2410, Jura 2415, Jura 2420, Jura 2425, Jura 2430, Jura 2435, Jura 2440, Jura 2445, Jura 2450, Jura 2455, Jura 2460, Jura 2465, Jura 2470, Jura 2475, Jura 2480, Jura 2485, Jura 2490, Jura 2495, Jura 2500, Jura 2505, Jura 2510, Jura 2515, Jura 2520, Jura 2525, Jura 2530, Jura 2535, Jura 2540, Jura 2545, Jura 2550, Jura 2555, Jura 2560, Jura 2565, Jura 2570, Jura 2575, Jura 2580, Jura 2585, Jura 2590, Jura 2595, Jura 2600, Jura 2605, Jura 2610, Jura 2615, Jura 2620, Jura 2625, Jura 2630, Jura 2635, Jura 2640, Jura 2645, Jura 2650, Jura 2655, Jura 2660, Jura 2665, Jura 2670, Jura 2675, Jura 2680, Jura 2685, Jura 2690, Jura 2695, Jura 2700, Jura 2705, Jura 2710, Jura 2715, Jura 2720, Jura 2725, Jura 2730, Jura 2735, Jura 2740, Jura 2745, Jura 2750, Jura 2755, Jura 2760, Jura 2765, Jura 2770, Jura 2775, Jura 2780, Jura 2785, Jura 2790, Jura 2795, Jura 2800, Jura 2805, Jura 2810, Jura 2815, Jura 2820, Jura 2825, Jura 2830, Jura 2835, Jura 2840, Jura 2845, Jura 2850, Jura 2855, Jura 2860, Jura 2865, Jura 2870, Jura 2875, Jura 2880, Jura 2885, Jura 2890, Jura 2895, Jura 2900, Jura 2905, Jura 2910, Jura 2915, Jura 2920, Jura 2925, Jura 2930, Jura 2935, Jura 2940, Jura 2945, Jura 2950, Jura 2955, Jura 2960, Jura 2965, Jura 2970, Jura 2975, Jura 2980, Jura 2985, Jura 2990, Jura 2995, Jura 3000, Jura 3005, Jura 3010, Jura 3015, Jura 3020, Jura 3025, Jura 3030, Jura 3035, Jura 3040, Jura 3045, Jura 3050, Jura 3055, Jura 3060, Jura 3065, Jura 3070, Jura 3075, Jura 3080, Jura 3085, Jura 3090, Jura 3095, Jura 3100, Jura 3105, Jura 3110, Jura 3115, Jura 3120, Jura 3125, Jura 3130, Jura 3135, Jura 3140, Jura 3145, Jura 3150, Jura 3155, Jura 3160, Jura 3165, Jura 3170, Jura 3175, Jura 3180, Jura 3185, Jura 3190, Jura 3195, Jura 3200, Jura 3205, Jura 3210, Jura 3215, Jura 3220, Jura 3225, Jura 3230, Jura 3235, Jura 3240, Jura 3245, Jura 3250, Jura 3255, Jura 3260, Jura 3265, Jura 3270, Jura 3275, Jura 3280, Jura 3285, Jura 3290, Jura 3295, Jura 3300, Jura 3305, Jura 3310, Jura 3315, Jura 3320, Jura 3325, Jura 3330, Jura 3335, Jura 3340, Jura 3345, Jura 3350, Jura 3355, Jura 3360, Jura 3365, Jura 3370, Jura 3375, Jura 3380, Jura 3385, Jura 3390, Jura 3395, Jura 3400, Jura 3405, Jura 3410, Jura 3415, Jura 3420, Jura 3425, Jura 3430, Jura 3435, Jura 3440, Jura 3445, Jura 3450, Jura 3455, Jura 3460, Jura 3465, Jura 3470, Jura 3475, Jura 3480, Jura 3485, Jura 3490, Jura 3495, Jura 3500, Jura 3505, Jura 3510, Jura 3515, Jura 3520, Jura 3525, Jura 3530, Jura 3535, Jura 3540, Jura 3545, Jura 3550, Jura 3555, Jura 3560, Jura 3565, Jura 3570, Jura 3575, Jura 3580, Jura 3585, Jura 3590, Jura 3595, Jura 3600, Jura 3605, Jura 3610, Jura 3615, Jura 3620, Jura 3625, Jura 3630, Jura 3635, Jura 3640, Jura 3645, Jura 3650, Jura 3655, Jura 3660, Jura 3665, Jura 3670, Jura 3675, Jura 3680, Jura 3685, Jura 3690, Jura 3695, Jura 3700, Jura 3705, Jura 3710, Jura 3715, Jura 3720, Jura 3725, Jura 3730, Jura 3735, Jura 3740, Jura 3745, Jura 3750, Jura 3755, Jura 3760, Jura 3765, Jura 3770, Jura 3775, Jura 3780, Jura 3785, Jura 3790, Jura 3795, Jura 3800, Jura 3805, Jura 3810, Jura 3815, Jura 3820, Jura 3825, Jura 3830, Jura 3835, Jura 3840, Jura 3845, Jura 3850, Jura 3855, Jura 3860, Jura 3865, Jura 3870, Jura 3875, Jura 3880, Jura 3885, Jura 3890, Jura 3895, Jura 3900, Jura 3905, Jura 3910, Jura 3915, Jura 3920, Jura 3925, Jura 3930, Jura 3935, Jura 3940, Jura 3945, Jura 3950, Jura 3955, Jura 3960, Jura 3965, Jura 3970, Jura 3975, Jura 3980, Jura 3985, Jura 3990, Jura 3995, Jura 4000, Jura 4005, Jura 4010, Jura 4015, Jura 4020, Jura 4025, Jura 4030, Jura 4035, Jura 4040, Jura 4045, Jura 4050, Jura 4055, Jura 4060, Jura 4065, Jura 4070, Jura 4075, Jura 4080, Jura 4085, Jura 4090, Jura 4095, Jura 4100, Jura 4105, Jura 4110, Jura 4115, Jura 4120, Jura 4125, Jura 4130, Jura 4135, Jura 4140, Jura 4145, Jura 4150, Jura 4155, Jura 4160, Jura 4165, Jura 4170, Jura 4175, Jura 4180, Jura 4185, Jura 4190, Jura 4195, Jura 4200, Jura 4205, Jura 4210, Jura 4215, Jura 4220, Jura 4225, Jura 4230, Jura 4235, Jura 4240, Jura 4245, Jura 4250, Jura 4255, Jura 4260, Jura 4265, Jura 4270, Jura 4275, Jura 4280, Jura 4285, Jura 4290, Jura 4295, Jura 4300, Jura 4305, Jura 4310, Jura 4315, Jura 4320, Jura 4325, Jura 4330, Jura 4335, Jura 4340, Jura 4345, Jura 4350, Jura 4355, Jura 4360, Jura 4365, Jura 4370, Jura 4375, Jura 4380, Jura 4385, Jura 4390, Jura 4395, Jura 4400, Jura 4405, Jura 4410, Jura 4415, Jura 4420, Jura 4425, Jura 4430, Jura 4435, Jura 4440, Jura 4445, Jura 4450, Jura 4455, Jura 4460, Jura 4465, Jura 4470, Jura 4475, Jura 4480, Jura 4485, Jura 4490, Jura 4495, Jura 4500, Jura 4505, Jura 4510, Jura 4515, Jura 4520, Jura 4525, Jura 4530, Jura 4535, Jura 4540, Jura 4545, Jura 4550, Jura 4555, Jura 4560, Jura 4565, Jura 4570, Jura 4575, Jura 4580, Jura 4585, Jura 4590, Jura 4595, Jura 4600, Jura 4605, Jura 4610, Jura 4615, Jura 4620, Jura 4625, Jura 4630, Jura 4635, Jura 4640, Jura 4645, Jura 4650, Jura 4655, Jura 4660, Jura 4665, Jura 4670, Jura 4675, Jura 4680, Jura 4685, Jura 4690, Jura 4695, Jura 4700, Jura 4705, Jura 4710, Jura 4715, Jura 4720, Jura 4725, Jura 4730, Jura 4735, Jura 4740, Jura 4745, Jura 4750, Jura 4755, Jura 4760, Jura 4765, Jura 4770, Jura 4775, Jura 4780, Jura 4785, Jura 4790, Jura 4795, Jura 4800, Jura 4805, Jura 4810, Jura 4815, Jura 4820, Jura 4825, Jura 4830, Jura 4835, Jura 4840, Jura 4845, Jura 4850, Jura 4855, Jura 4860, Jura 4865, Jura 4870, Jura 4875, Jura 4880, Jura 4885, Jura 4890, Jura 4895, Jura 4900, Jura 4905, Jura 4910, Jura 4915, Jura 4920, Jura 4925, Jura 4930, Jura 4935, Jura 4940, Jura 4945, Jura 4950, Jura 4955, Jura 4960, Jura 4965, Jura 4970, Jura 4975, Jura 4980, Jura 4985, Jura 4990, Jura 4995, Jura 5000, Jura 5005, Jura 5010, Jura 5015, Jura 5020, Jura 5025, Jura 5030, Jura 5035, Jura 5040, Jura 5045, Jura 5050, Jura 5055, Jura 5060, Jura 5065, Jura 5070, Jura 5075, Jura 5080, Jura 5085, Jura 5090, Jura 5095, Jura 5100, Jura 5105, Jura 5110, Jura 5115, Jura 5120, Jura 5125, Jura 5130, Jura 5135, Jura 5140, Jura 5145, Jura 5150, Jura 5155, Jura 5160, Jura 5165, Jura 5170, Jura 5175, Jura 5180, Jura 5185, Jura 5190, Jura 5195, Jura 5200, Jura 5205, Jura 5210, Jura 5215, Jura 5220, Jura 5225, Jura 5230, Jura 5235, Jura 5240, Jura 5245, Jura 5250, Jura 5255, Jura 5260, Jura 5265, Jura 5270, Jura 5275, Jura 5280, Jura 5285, Jura 5290, Jura 5295, Jura 5300, Jura 5305, Jura 5310, Jura 5315, Jura 5320, Jura 5325, Jura 5330, Jura 5335, Jura 5340, Jura 5345, Jura 5350, Jura 5355, Jura 5360, Jura 5365, Jura 5370, Jura 5375, Jura 5380, Jura 5385, Jura 5390, Jura 5395, Jura 5400, Jura 5405, Jura 5410, Jura 5415, Jura 5420, Jura 5425, Jura 5430, Jura 5435, Jura 5440, Jura 5445, Jura 5450, Jura 5455, Jura 5460, Jura 5465, Jura 5470, Jura 5475, Jura 5480, Jura 5485, Jura 5490, Jura 5495, Jura 5500, Jura 5505, Jura 5510, Jura 5515, Jura 5520, Jura 5525, Jura 5530, Jura 5535, Jura 5540, Jura 5545, Jura 5550, Jura 5555, Jura 5560, Jura 5565, Jura 5570, Jura 5575, Jura 5580, Jura 5585, Jura 5590, Jura 5595, Jura 5600, Jura 5605, Jura 5610, Jura 5615, Jura 5620, Jura 5625, Jura 5630, Jura 5635, Jura 5640, Jura 5645, Jura 5650, Jura 5655, Jura 5660, Jura 5665, Jura 5670, Jura 5675, Jura 5680, Jura 5685, Jura 5690, Jura 5695, Jura 5700, Jura 5705, Jura 5710, Jura 5715, Jura 5720, Jura 5725, Jura 5730, Jura 5735, Jura 5740, Jura 5745, Jura 5750, Jura 5755, Jura 5760, Jura 5765, Jura 5770, Jura 5775, Jura 5780, Jura 5785, Jura 5790, Jura 5795, Jura 5800, Jura 5805, Jura 5810, Jura 5815, Jura 5820, Jura 5825, Jura 5830, Jura 5835, Jura 5840, Jura 5845, Jura 5850, Jura 5855, Jura 5860, Jura 5865, Jura 5870, Jura 5875, Jura 5880, Jura 5885, Jura 5890, Jura 5895, Jura 5900, Jura 5905, Jura 5910, Jura 5915, Jura 5920, Jura 5925, Jura 5930, Jura 5935, Jura 5940, Jura 5945, Jura 5950, Jura 5955, Jura 5960, Jura 5965, Jura 5970, Jura 5975, Jura 5980, Jura 5985, Jura 5990, Jura 5995, Jura 6000, Jura 6005, Jura 6010, Jura 6015, Jura 6020, Jura 6025, Jura 6030, Jura 6035, Jura 6040, Jura 6045, Jura 6050, Jura 6055, Jura 6060, Jura 6065, Jura 6070, Jura 6075, Jura 6080, Jura 6085, Jura 6090, Jura 6095, Jura 6100, Jura 6105, Jura 6110, Jura 6115, Jura 6120, Jura 6125, Jura 6130, Jura 6135, Jura 6140, Jura 6145, Jura 6150, Jura 6155, Jura 6160, Jura 6165, Jura 6170, Jura 6175, Jura 6180, Jura 6185, Jura 6190, Jura 6195, Jura 6200, Jura 6205, Jura 6210, Jura 6215, Jura 6220, Jura 6225, Jura 6230, Jura 6235, Jura 6240, Jura 6245, Jura 6250, Jura 6255, Jura 6260, Jura 6265, Jura 6270, Jura 6275, Jura 6280, Jura 6285, Jura 6290, Jura 6295, Jura 6300, Jura 6305, Jura 6310, Jura 6315, Jura 6320, Jura 6325, Jura 6330, Jura 6335, Jura 6340, Jura 6345, Jura 6350, Jura 6355, Jura 6360, Jura 6365, Jura 6370, Jura 6375, Jura 6380, Jura 6385, Jura 6390, Jura 6395, Jura 6400, Jura 6405, Jura 6410, Jura 6415, Jura 6420, Jura 6425, Jura 6430, Jura 6435, Jura 6440, Jura 6445, Jura 6450, Jura 6455, Jura 6460, Jura 6465, Jura 6470, Jura 6475, Jura 6480, Jura 6485, Jura 6490, Jura 6495, Jura 6500, Jura 6505, Jura 6510, Jura 6515, Jura 6520, Jura 6525, Jura 6530, Jura 6535, Jura 6540, Jura 6545, Jura 6550, Jura 6555, Jura 6560, Jura 6565, Jura 6570, Jura 6575, Jura 6580, Jura 6585, Jura 6590, Jura 6595, Jura 6600, Jura 6605, Jura 6610, Jura 6615, Jura 6620, Jura 6625, Jura 6630, Jura 6635, Jura 6640, Jura 6645, Jura 6650, Jura 6655, Jura 6660, Jura 6665, Jura 6670, Jura 6675, Jura 6680, Jura 6685, Jura 6690, Jura 6695, Jura 6700, Jura 6705, Jura 6710, Jura 6715, Jura 6720, Jura 6725, Jura 6730, Jura 6735, Jura 6740, Jura 6745, Jura 6750, Jura 6755, Jura 6760, Jura 6765, Jura 6770, Jura 6775, Jura 6780, Jura 6785, Jura 6790, Jura 6795, Jura 6800, Jura 6805, Jura 6810, Jura 6815, Jura 6820, Jura 6825, Jura 6830, Jura 6835, Jura 6840, Jura 6845, Jura 6850, Jura 6855, Jura 6860, Jura 6865, Jura 6870, Jura 6875, Jura 6880, Jura 6885, Jura 6890, Jura 6895, Jura 6900, Jura 6905, Jura 6910, Jura 6915, Jura 6920, Jura 6925, Jura 6930, Jura 6935, Jura 6940, Jura 6945, Jura 6950, Jura 6955, Jura 6960, Jura 6965, Jura 6970, Jura 6975, Jura 6980, Jura 6985, Jura 6990, Jura 6995, Jura 7000, Jura 7005, Jura 7010, Jura 7015, Jura 7020, Jura 7025, Jura 7030, Jura 7035, Jura 7040, Jura 7045, Jura 7050, Jura 7055, Jura 7060, Jura 7065, Jura 7070, Jura 7075, Jura 7080, Jura 7085, Jura 7090, Jura 7095, Jura 7100, Jura 7105, Jura 7110, Jura 7115, Jura 7120, Jura 7125, Jura 7130, Jura 7135, Jura 7140, Jura 7145, Jura 7150, Jura 7155, Jura 7160, Jura 7165, Jura 7170, Jura 7175, Jura 7180, Jura 7185, Jura 7190, Jura 7195, Jura 7200, Jura 7205, Jura 7210, Jura 7215, Jura 7220, Jura 7225, Jura 7230, Jura 7235, Jura 7240, Jura 7245, Jura 7250, Jura 7255, Jura 7260, Jura 7265, Jura 7270, Jura 7275, Jura 7280, Jura 7285, Jura 7290, Jura 7295, Jura 7300, Jura 7305, Jura 7310, Jura 7315, Jura 7320, Jura 7325, Jura 7330, Jura 7335, Jura 7340, Jura 7345, Jura 7350, Jura 7355, Jura 7360, Jura 7365, Jura 7370, Jura 7375, Jura 7380, Jura 7385, Jura 7390, Jura 7395, Jura 7400, Jura 7405, Jura 7410, Jura 7415, Jura 7420, Jura 7425, Jura 7430, Jura 7435, Jura 7440, Jura 7445, Jura 7450, Jura 7455, Jura 7460, Jura 7465, Jura 7470, Jura 7475, Jura 7480, Jura 7485, Jura 7490, Jura 7495, Jura 7500, Jura 7505, Jura 7510, Jura 7515, Jura 7520, Jura 7525, Jura 7530, Jura 7535, Jura 7540, Jura 7545, Jura 7550, Jura 7555, Jura 7560, Jura 7565, Jura 7570, Jura 7575, Jura 7580, Jura 7585, Jura 7590, Jura 7595, Jura 7600, Jura 7605, Jura 7610, Jura 7615, Jura 7620, Jura 7625, Jura 7630, Jura 7635, Jura 7640, Jura 7645, Jura 7650, Jura 7655, Jura 7660, Jura 7665, Jura 7670, Jura 7675, Jura 7680, Jura 7685, Jura 7690, Jura 7695, Jura 7700, Jura 7705, Jura 7710, Jura 7715, Jura 7720, Jura 7725, Jura 7730, Jura 7735, Jura 7740, Jura 7745, Jura 7750, Jura 7755, Jura 7760, Jura 7765, Jura 7770, Jura 7775, Jura 7780, Jura 7785, Jura 7790, Jura 7795, Jura 7800, Jura 7805, Jura 7810, Jura 7815, Jura 7820, Jura 7825, Jura 7830, Jura 7835, Jura 7840, Jura 7845, Jura 7850, Jura 7855, Jura 7860, Jura 7865, Jura 7870, Jura 7875, Jura 7880, Jura 7885, Jura 7890, Jura 7895, Jura 7900, Jura 7905, Jura 7910, Jura 7915, Jura 7920, Jura 7925, Jura 7930, Jura 7935, Jura 7940, Jura 7945, Jura 7950, Jura 7955, Jura 7960, Jura 7965, Jura 7970, Jura 7975, Jura 7980, Jura 7985, Jura 7990, Jura 7995, Jura 8000, Jura 8005, Jura 8010, Jura 8015, Jura 8020, Jura 8025, Jura 8030, Jura 8035, Jura 8040, Jura 8045, Jura 8050, Jura 8055, Jura 8060, Jura 8065, Jura 8070, Jura 8075, Jura 8080, Jura 8085, Jura 8090, Jura 8095, Jura 8100, Jura 8105, Jura 8110, Jura 8115, Jura 8120, Jura 8125, Jura 8130, Jura 8135, Jura 8140, Jura 8145, Jura 8150, Jura 8155, Jura 8160, Jura 8165, Jura 8170, Jura 8175, Jura 8180, Jura 8185, Jura 8190, Jura 8195, Jura 8200, Jura 8205, Jura 8210, Jura 8215, Jura 8220, Jura 8225, Jura 8230, Jura 8235, Jura 8240, Jura 8245, Jura 8250, Jura 8255, Jura 8260, Jura 8265, Jura 8270, Jura 8275, Jura 8280, Jura 8285, Jura 8290, Jura 8295, Jura 8300, Jura 8305, Jura 8310, Jura 8315, Jura 8320, Jura 8325, Jura 8330, Jura 8335, Jura 8340, Jura 8345, Jura 8350, Jura 8355, Jura 8360, Jura 8365, Jura 8370, Jura 8375, Jura 8380, Jura 8385, Jura 8390, Jura 8395, Jura 8400, Jura 8405, Jura 8410, Jura 8415, Jura 8420, Jura 8425, Jura 8430, Jura 8435, Jura 8440, Jura 8445, Jura 8450, Jura 8455, Jura 8460, Jura 8465, Jura 8470, Jura 8475, Jura 8480, Jura 8485, Jura 8490, Jura 8495, Jura 8500, Jura 8505, Jura 8510, Jura 8515, Jura 8520, Jura 8525, Jura 8530, Jura 8535, Jura 8540, Jura 8545, Jura 8550, Jura 8555, Jura 8560, Jura 8565, Jura 8570, Jura 8575, Jura 8580, Jura 8585, Jura 8590, Jura 8595, Jura 8600, Jura 8605, Jura 8610, Jura 8615, Jura 8620, Jura 8625, Jura 8630, Jura 8635, Jura 8640, Jura 8645, Jura 8650, Jura 8655, Jura 8660, Jura 8665, Jura 8670, Jura 8675, Jura 8680, Jura 8685, Jura 8690, Jura 86

LE DROP

Charlène et Maxime au service de la convivialité

Pouvez-vous vous présenter et nous raconter votre parcours avant votre arrivée à Orgelet ?

Nous sommes Charlène et Maxime Mandica. Charlène est originaire de Prunières, en Lozère, et Maxime est originaire de Saint-Claude, dans le Jura. Avant de reprendre Le Drop, nous avons exercé dans différents secteurs d'activité, ce qui nous a permis d'acquérir de l'expérience dans le commerce, la relation client et la gestion. Nous avons toujours apprécié le contact humain et le dynamisme des commerces de proximité.

Qu'est-ce qui vous a donné envie de vous installer à Orgelet et de reprendre ce commerce ?

Nous avons été séduits par le cadre de vie d'Orgelet, son dynamisme et son tissu associatif. Le Drop occupe une place importante dans la vie locale et nous avons vu une belle opportunité de poursuivre cette activité tout en apportant notre touche personnelle. Nous avons envie de nous investir dans un projet de proximité et de participer à la vie de la commune.

Après quelques mois d'activité, comment vivez-vous votre intégration dans la commune et l'accueil des habitants ?

Notre intégration se passe très bien. Nous avons été accueillis avec beaucoup de bienveillance par les habitants, les commerçants et les associations locales. Les échanges quotidiens sont chaleureux et nous apprécions la confiance qui nous est accordée. Cela nous motive à donner le meilleur de nous-mêmes pour répondre aux attentes de chacun.

Quels services, produits ou animations souhaitez-vous développer pour faire du Drop un lieu convivial et apprécié de tous ?

Notre objectif est de faire du Drop un lieu de rencontre et de convivialité. Nous souhaitons développer l'offre de boissons, les cigarette électronique et tous services de proximité, proposer régulièrement des nouveautés et organiser ponctuellement des animations ou événements afin de créer des moments de partage. Nous sommes également à l'écoute des idées et des attentes des habitants pour faire évoluer notre établissement en fonction de leurs besoins.

Quels sont vos projets pour l'avenir ?

Nous souhaitons poursuivre le développement du Drop tout en conservant son esprit convivial. Notre priorité est de proposer un service de qualité, d'améliorer continuellement l'accueil et de faire du commerce un lieu où chacun se sent bien. Nous espérons contribuer durablement à la vie d'Orgelet et participer à son attractivité.

Nous serons ravis de vous accueillir et de partager un moment avec vous.



LE SNACK DU LAC

QUAND PASSION DE LA NATURE ET ESPRIT D'ACCUEIL SE RENCONTRENT À BELLECIN

Au bord du lac de Vouglans, dans le cadre naturel exceptionnel de Bellecin, Hugo Farinetti, 30 ans, a créé un lieu convivial où l'on vient profiter d'un bon repas, d'un accueil chaleureux et d'une vraie ambiance de vacances : Le Snack du Lac.

Hugo est un enfant du Pays, il a grandi à Plaisia et a passé son enfance aux abords du lac de Vouglans, lieu qui remémore de beaux souvenirs à beaucoup de jeunes jurassiens.

Passionné par la nature depuis toujours, Hugo a d'abord suivi des études dans le domaine de l'environnement. Curieux et ouvert sur le monde, il a ensuite multiplié les expériences à l'étranger, notamment en Nouvelle-Zélande, où il a découvert d'autres façons de vivre, de travailler et de valoriser les produits locaux. Entre voyages et saisons en station de ski, il a forgé un parcours riche d'expériences humaines et professionnelles.

C'est finalement dans le Jura qu'il a choisi de poser ses valises une partie de l'année pour donner vie à son projet : reprendre et développer le Snack du Lac sur la plage Bellecin. Depuis 2021, il met toute son énergie à faire de cet établissement un lieu simple, authentique et accueillant, à l'image du territoire jurassien.

Très attaché à l'économie locale, Hugo privilégie autant que possible les circuits courts et le travail en partenariat avec des boulangeries et fournisseurs du secteur. Pains frais, produits régionaux et collaborations de proximité participent à la qualité de l'offre proposée aux clients.

La carte propose différents repas : sandwiches chauds ou froids, salades, burgers, assiettes, un choix varié de boissons et de glaces (depuis cette année, découvrez les délicieuses glaces à l'italienne !).

Aujourd'hui, le Snack du Lac est devenu une adresse appréciée des familles, des sportifs, des vacanciers et des habitants, qui viennent autant pour la qualité des produits que pour la bonne humeur de l'équipe. Entre esprit d'aventure, amour de la nature et sens de l'accueil, Hugo Farinetti incarne une nouvelle génération d'entrepreneurs locaux, engagés et passionnés.

*Ouvert les week-ends pendant le mois de juin
puis non-stop juillet et août.*



Ets Louis BERNARD - ESPACE EMERAUDE

RENCONTRE AVEC JÉRÉMY BOUQUEROD

Nous avons rencontré JérémY Bouquerod, dirigeant des Ets Louis Bernard - Espace Émeraude, installés à Orgelet.

À cette occasion, il nous a présenté les récentes évolutions de son entreprise, qui poursuit son développement afin d'offrir à sa clientèle des prestations toujours plus performantes et adaptées aux besoins du territoire.

« Le magasin a récemment été agrandi et rénové. Sa surface a été doublée afin d'exposer une large gamme de matériels de motoculture et de quads, notamment suite à l'arrivée de la concession quad Polaris. Ces aménagements permettent d'améliorer l'accueil des clients tout en mettant davantage en valeur notre offre de produits et d'équipements.

Un nouveau parking clients a également été créé, permettant d'accueillir jusqu'à trois fois plus de clients simultanément. Par ailleurs, notre parc d'exposition extérieur de matériel a été doublé en surface le mois dernier afin d'accompagner le très fort développement de notre activité forestière.

L'entreprise poursuit également ses investissements dans ses infrastructures. Les travaux de rénovation vont continuer dans les prochains mois avec, notamment, la mise en place de l'ensemble de la signalétique extérieure dès cet été.

Parmi les nouveautés, **le garage auto s'est équipé d'un matériel de géométrie de dernière génération**. Cette technologie de pointe permet de réaliser des réglages précis et fiables, contribuant à améliorer la tenue de route, à limiter l'usure des pneumatiques et à optimiser le confort de conduite.

Cet investissement témoigne de la volonté de **Ets Louis BERNARD - ESPACE EMERAUDE** de moderniser régulièrement ses équipements et de maintenir un haut niveau de qualité de service. L'atelier e garage auto s'appuie aujourd'hui sur une équipe de quatre professionnels : trois mécaniciens qualifiés et un chef d'atelier expérimenté, mobilisés quotidiennement pour l'entretien et la réparation de véhicules toutes marques.

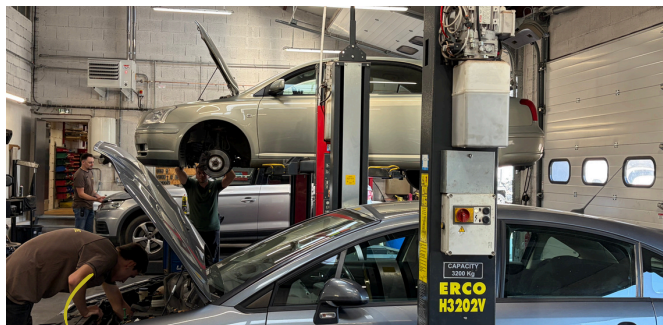
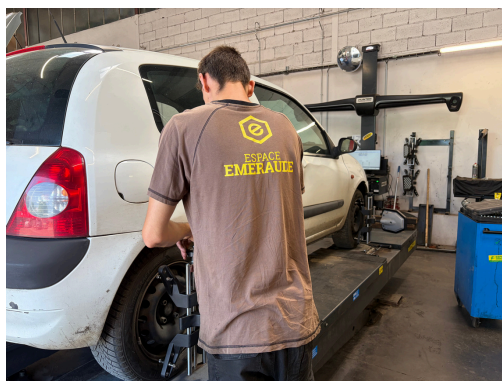
Les prestations proposées couvrent de nombreux domaines : diagnostic, mécanique générale, pneumatiques, géométrie, vidange, distribution, freinage, attelage, ainsi que la vente de pièces automobiles à emporter.

Notre entreprise, profondément ancrée sur le territoire, continue ainsi d'investir dans ses équipements, ses infrastructures et ses compétences afin d'apporter un service de qualité à nos clients et de contribuer au développement économique local".



Horaires d'ouverture du magasin :

du lundi au samedi de 8h30 à 12h
et de 14h à 18h30.



Horaires d'ouverture du garage :

du mardi au vendredi 8h30 à 12h00 et 14h00 à 18h30 le
samedi 8h30 à 12h00 14h à 17h30

Prenez RDV au 03 84 25 41 11

*Une équipe locale à votre service pour
l'entretien, la réparation et la sécurité de
votre véhicule.*

DES RÈGLES POUR PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE

Afin de garantir un cadre de vie agréable pour tous et de préserver la propreté de notre commune, un arrêté municipal relatif à la propreté et à la salubrité publiques est désormais en vigueur.

Dépôts sauvages strictement interdits

Il est interdit d'abandonner des déchets, gravats, encombrants, déchets verts ou tout autre détritrus sur la voie publique, dans les fossés, cours d'eau ou espaces naturels.

Les dépôts sauvages constituent une infraction passible de poursuites et de sanctions.

Les bacs de collecte doivent être utilisés uniquement pour les déchets autorisés. Il est également interdit de fouiller, déplacer ou répandre leur contenu sur le domaine public.

Entretien des trottoirs : chacun est acteur de la propreté. Conformément à la réglementation en vigueur, les riverains sont invités à participer à l'entretien des trottoirs situés devant leur habitation ou leur commerce : balayage régulier, désherbage et ramassage des feuilles mortes en automne.

Les feuilles et déchets ne doivent pas être poussés dans les avaloirs afin d'éviter l'obstruction des réseaux d'eaux pluviales.

Chiens et chats : responsabilité, surveillance et identification

Trop de chiens et de chats sont encore laissés en liberté sans surveillance. Nous rappelons que chaque propriétaire est pleinement responsable de son animal et des nuisances qu'il peut occasionner. Les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique et identifiables par tout moyen réglementaire.

Conformément aux articles L.211-22 et L.211-23 du Code rural et de la pêche maritime, le maire est chargé de prendre les mesures nécessaires pour prévenir la divagation des animaux.

L'article L.211-23 précise notamment qu'est considéré comme en état de divagation :

- tout chien qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou à plus de 100 mètres de son propriétaire ;
- tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci.

La divagation des animaux peut être à l'origine de troubles de voisinage, de dégradations, d'accidents de la circulation ou encore d'atteintes à la faune sauvage.

L'identification n'est pas une option : c'est une obligation légale. Elle protège votre animal, facilite son retour à son foyer lorsqu'il est perdu ou recueilli, et évite des démarches souvent longues et coûteuses pour la collectivité. Un chien identifié peut être rapidement restitué à son propriétaire grâce à la consultation du fichier national.

Nous attirons également l'attention des propriétaires de chats : un chat non identifié trouvé errant ne peut pas être rattaché à son propriétaire. Dans le cadre de la réglementation relative à la gestion des chats errants, il peut être capturé, identifié et stérilisé au nom de la commune.

Nos animaux dépendent de nous : les surveiller, les identifier, les stériliser et les protéger est la responsabilité de chaque propriétaire. Les propriétaires sont tenus de ramasser les déjections de leur animal sur les trottoirs, espaces verts et lieux publics à l'aide de sacs ou tout autre équipement adapté.

Les espaces de jeux pour enfants et certains espaces verts restent interdits aux animaux, même tenus en laisse.

Ensemble pour une commune propre

Le respect de ces règles simples contribue directement à la qualité de vie, au respect de l'environnement et au bien-être de tous.

La municipalité remercie les habitants pour leur civisme et leur engagement quotidien en faveur d'une commune propre et accueillante.

PLANNING DES ANIMATIONS

C'est quand ?	Y a quoi ?	C'est qui l'organisateur ?	Ça se passe où ?
JUILLET			
3 juillet	Don du sang	Donneurs de sang	La Grenette
4 juillet	10 ans des Bernaches	Secours Catholique	Jardin des possibles
4 juillet	Concours de pétanque	Volley Club Orgelet	Sous l'Orme
4 juillet	Concert	Jura Brass Quintet	La Grenette
8 juillet	Marché nocturne et festif	Clairevents 39	Autour de l'Église
11 juillet	Concert d'été	MAPO	Sous le spetits arbres
13 juillet	Feux d'artifice & Bal des pompiers	Municipalité & Amicale Pompiers	Stade municipal
15 juillet	Marché nocturne et festif	Clairevents 39	Autour de l'Église
15 juillet	Visite guidée sentier sylvicole	Les Amis du lac de Vouglans	Point I
16 au 19 juillet	Festival Bouche à Oreille	ADAPEMONT	Sous l'Orme
22 juillet	Visite guidée sentier sylvicole	Les Amis du lac de Vouglans	Point I
25 juillet	Trail	VOLODALEN	Salle Gérard Perrier
29 juillet	Visite guidée sentier sylvicole	Les Amis du lac de Vouglans	Point I
29 juillet	Marché nocturne et festif	Clairevents 39	Autour de l'Église
31 juillet	Concours de chevaux Comtois	Cheval trait Comtois Orgelet	Stade municipal
31 juillet	Concert d'été	MAPO	Sous les petits arbres
AOÛT			
5 août	Visite guidée sentier sylvicole	Les Amis du lac de Vouglans	Point I
10 au 16 août	Fête foraine	Municipalité	Sous l'Orme
12 août	Visite guidée sentier sylvicole	Les Amis du lac de Vouglans	Point I
12 août	Marché Nocturne et festif	Clairevents 39	Derrière l'Église
14 août	Visite guidée sentier sylvicole	Les Amis du lac de Vouglans	Point I
14 août	Orgelet, cité en fête !	Municipalité	Place au Vin
14 août	Feux d'artifice & Bal	Municipalité & Jura Lacs	Stade municipal
22 août	Juraviron	Club d'aviron	Bellecin
SEPTEMBRE			
4 septembre	Don du sang	Donneurs de sang	La Grenette
19 septembre	Forum des Associations	Municipalité	Salle Gérard Perrier
20 septembre	Randonnée solidaire	Sourires et Souvenirs	3 Rue du Closey
OCTOBRE			
2 & 3 octobre	Braderie	Secours Catholique & ADAPEMONT	La Grenette
4 octobre	Concert	Séquanie Brass Band	La Grenette
10 octobre	Fondue géante et dansante	Donneurs de sang	La Grenette
17 octobre	Loto	BFO	La Grenette

NOVEMBRE

6 novembre	Don du sang	Donneurs de sang	La Grenette
14 novembre	Dark trail	VOLODALEN	Salle Gérard Perrier
14 novembre	Bourse aux jeux de société	Les Or'Jeux	La Grenette
15 novembre	Concert de la Sainte Cécile	Batterie Fanfare Orgelet	La Grenette

DÉCEMBRE

5 décembre	Téléthon	La Municipalité & les associations	La Grenette
19 décembre	Spectacle de Noël & Vin chaud		La Grenette

PLAN CANICULE



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



N'ATTENDEZ PAS LES PREMIERS EFFETS DES FORTES CHALEURS.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

PROTÉGEZ-VOUS



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE
APPELEZ LE 15

#canicule

POUR PLUS D'INFORMATIONS : 0 800 06 66 66* (APPEL GRATUIT) - METEO.FR

INFORMATIONS UTILES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : 9H-12 et 14H-17H

Jeudi : 9H30-12H et 14H-17H

03 84 35 54 54 - mairie@orgelet.com



HORAIRES

MARDI, MERCREDI, JEUDI* ET VENDREDI

9H-12H30 13H45-16H30

Ouverture à 9H30 le jeudi

SAMEDI

9H-12H30



ORDURES MÉNAGÈRES

MARDI MATIN

En semaine impaire

BAC GRIS ET BAC DE TRI

HAMEAU DE SÉZÉRIA

JEUDI APRÈS-MIDI

En semaine paire



DÉCHETTERIE

**DU 30 MARS AU 27 JUIN &
DU 31 AOÛT AU 31 OCTOBRE 2026**

MARDI : 9H-12H 13H30-17H30

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI :
13H30-17H30

DU 30 JUIN AU 30 AOÛT

MARDI : 8H-15H

JEUDI ET VENDREDI : 8H-12H

SAMEDI : 13H-16H

DU 1ER NOVEMBRE AU 27 MARS 2027

MARDI : 9H-12H 13H30-16H30

JEUDI ET VENDREDI : 13H30-16H30

SAMEDI : 13H30-16H30



MARCHÉ

Chaque VENDREDI MATIN

 **Rue du Chanoine Clément**

Commerçants, artisans & producteurs.

